



Compagnie d'Arc de Seichamps

6, avenue du Grémillon - 54425 PULNOY

Affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc N° 2154032
Agrément Jeunesse et Sports N° 54 S 784 du 19/04/1984

Téléphone : 06 29 06 97 60 Mail : roland.degardin@sfr.fr
Site internet : <https://arcseichamps.sportsregions.fr>



PROTOCOLE DE REPRISE DES ENTRAINEMENTS

Le Maire de Seichamps nous autorise la reprise des entraînements au tir à l'arc en extérieur à compter de ce jour, dans le respect du protocole élaboré par la Fédération Française de Tir à l'Arc.

Le protocole, adapté à la configuration du terrain d'arc extérieur de Seichamps, est le suivant :

- choisir des créneaux horaires à l'aide du lien suivant « <https://www.weezevent.com/entrainement-tir-a-l-arc> » et de les respecter scrupuleusement (accès au terrain moins de cinq minutes avant le début du créneau et départ aussitôt la pratique terminée et au plus tard 15 minutes avant le début du créneau suivant), le premier archer inscrit sur un créneau étant responsable du groupe et chargé de faire respecter le protocole
- ne pas être simultanément plus de cinq tireurs (un tireur par cible) et trois accompagnateurs sur le terrain d'arc
- respecter les gestes barrières (port du masque en dehors du temps de tir, se laver les mains avec du gel hydroalcoolique à son arrivée, port de gants recommandé pour effectuer les tâches d'ouverture et fermeture des locaux)
- avoir son propre matériel
- avoir un blason personnel marqué à son nom que l'archer installera et conservera avec lui à la fin de sa séance d'entraînement pour utilisation lors de la séance suivante
- vaporiser avant de repartir sur les organes de manutention des cibles et des protections la solution à base d'eau de javel mise à disposition dans le local butte de tir
- chaque archer repartira avec ses déchets produits lors de l'entraînement
- signer un engagement à respecter ces dispositions et à ne pas engager de recours contre la municipalité de Seichamps et la Compagnie d'arc en cas de problèmes de santé qui pourraient survenir.

ENGAGEMENT A RESPECTER LE PROTOCOLE

Je soussigné(e) NOM, Prénom m'engage à respecter les dispositions du protocole mis en place pour la reprise des entraînements au tir à l'arc sur le terrain extérieur de la Compagnie d'Arc de Seichamps et à ne pas engager de recours contre la municipalité de Seichamps et la Compagnie d'Arc en cas de problèmes de santé qui pourraient survenir.

Fait à le